



Le COMMUNICATEUR



PROPOS DU MAIRE

Janvier 2024, début d'année mouvementé! Bref, avouons que le dossier éolien de TES Canada provoque de bons débats à travers le territoire de la MRC. Toutefois, il est de mon devoir de vous rappeler qu'il appartiendra aux citoyens et citoyennes d'Hérouxville d'aller ou non de l'avant dans ce projet. J'estime personnellement que l'acceptabilité sociale demeure le critère démocratique le plus important dans ce dossier et qu'il n'appartient pas au conseil de trancher sans avoir préalablement obtenu l'opinion de ses citoyens.

Je vous rappelle que la *Loi sur les compétences municipales* (Loi C-47.1) oblige les municipalités à suivre des processus bien établis en matière de réglementation. Bref, pensons aux multiples modifications touchant les règlements de zonage mises de l'avant ces dernières années. Ces modifications appellent toujours une consultation publique. Qui plus est, si la consultation publique ne porte pas un éclairage suffisant, le conseil municipal peut appeler un référendum. À mon avis, voilà une protection supplémentaire à laquelle tout citoyen peut faire appel le temps venu.

Il doit donc en être ainsi pour les projets éoliens. Dans un premier temps, notre MRC a déposé un avis de motion en décembre dernier pour un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI). Ce règlement établit les distances minimales acceptables pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC. Ce RCI se veut un premier outil nous permettant entre autres de protéger nos périmètres urbains, nos milieux naturels, nos milieux de villégiature et autres, afin d'éviter tout excès de la part d'entreprises parfois peu respectueuses de nos milieux de vie. Notez que la municipalité a le pouvoir d'aller au-delà des exigences minimales d'un RCI, mais le Ministère des Affaires municipales nous demanderait assurément de justifier une telle décision.

Pour ce qui est de nos terres agricoles, le ministère de l'agriculture (MAPAQ) tient présentement une consultation nationale afin de modifier la loi P-41.1 - *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. C'est qu'il ne reste que 2% de terres disponibles aux fins agricoles sur tout le territoire du Québec, ce qui inquiète ce ministère alors que la population augmente et que de nombreuses terres sont cédées à des promoteurs immobiliers ou autres projets. Dans cette consultation, la question du ministère est claire : « Comment nourrir tout le monde au Québec d'ici 10, 15 ou 30 ans si les surfaces cultivables sur nos terres agricoles diminuent et que les élevages décroissent? » La question se pose. Le MAPAQ poursuit ses consultations et fera rapport avant l'automne afin que la loi actuelle datant d'une quarantaine d'années soit mise à jour.

Entre temps, ce que je peux vous recommander, c'est de vous renseigner adéquatement sans vous fier au premier venu car vous le savez comme moi, il y a davantage d'experts autoproclamés que d'études sérieuses traitant de l'éolien, entre autres, sur les moteurs

de recherche internet. Présentement, le conseil municipal se renseigne. Hé oui, on en parle de l'éolien de long en large, soyez-en assurés.

Le message à vous transmettre aujourd'hui est clair, le temps venu, nous agirons en fonction du niveau d'acceptabilité sociale. Aussi, l'heure n'est définitivement pas à la division. Réfléchissons d'abord et avant tout aux véritables avantages et inconvénients de tels projets. Argumentons nos propos en fonction d'analyses, de documents et de constats multiples. Une décision finale viendra bien assez rapidement et nous serons à votre écoute.

Bernard Thompson, maire

MESSAGES DES ÉLÈVES DE LA 4^e - 5^e ANNÉE DE L'ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Messages:

- « Chers gens d'Hérouxville, le mois de février est enfin arrivé ! Qu'est-ce qu'on fait dans le mois de février ? On s'amuse à la patinoire ! Je mange aussi beaucoup de chocolat pour la St-Valentin. »
Par *Thomas Gallant*, 4^e année
- « Joyeuse St-Valentin aux gens de Hérouxville ! En février c'est mon anniversaire. On peut manger du chocolat et offrir des cartes, car c'est le mois de l'amour ! »
Par *Émile Poudrier-Rompré*, 4^e année
- « Salut chers gens d'Hérouxville, la Saint-Valentin s'en vient, c'est le 14 février. Donne de beaux cœurs à ta famille et profite de la patinoire et des buttes de neige. Va faire du ski et des sauts, bois des chocolats chauds et mange des cœurs à la cannelle ! Joyeuse St-Valentin 2024 ! »
Par *Émile Boucher*, 4^e année
- « Chers gens d'Hérouxville, le mois de février est le mois de l'amour. C'est le moment d'aider les gens. Ma fête est le 8 février ! »
Par *Melrick L'Écuyer*, 4^e année
- « En février, c'est la St-Valentin, il y a de l'amour ! Ah l'amour ! Tu vas peut-être le trouver, ou c'est peut-être cupidon qui va te faire trouver l'amour de tes rêves. À la St-Valentin, il y a de la joie. À l'école d'Hérouxville, il y a beaucoup, beaucoup de fêtes ! »
Par *Britany Grenier-Cossette*, 4^e année



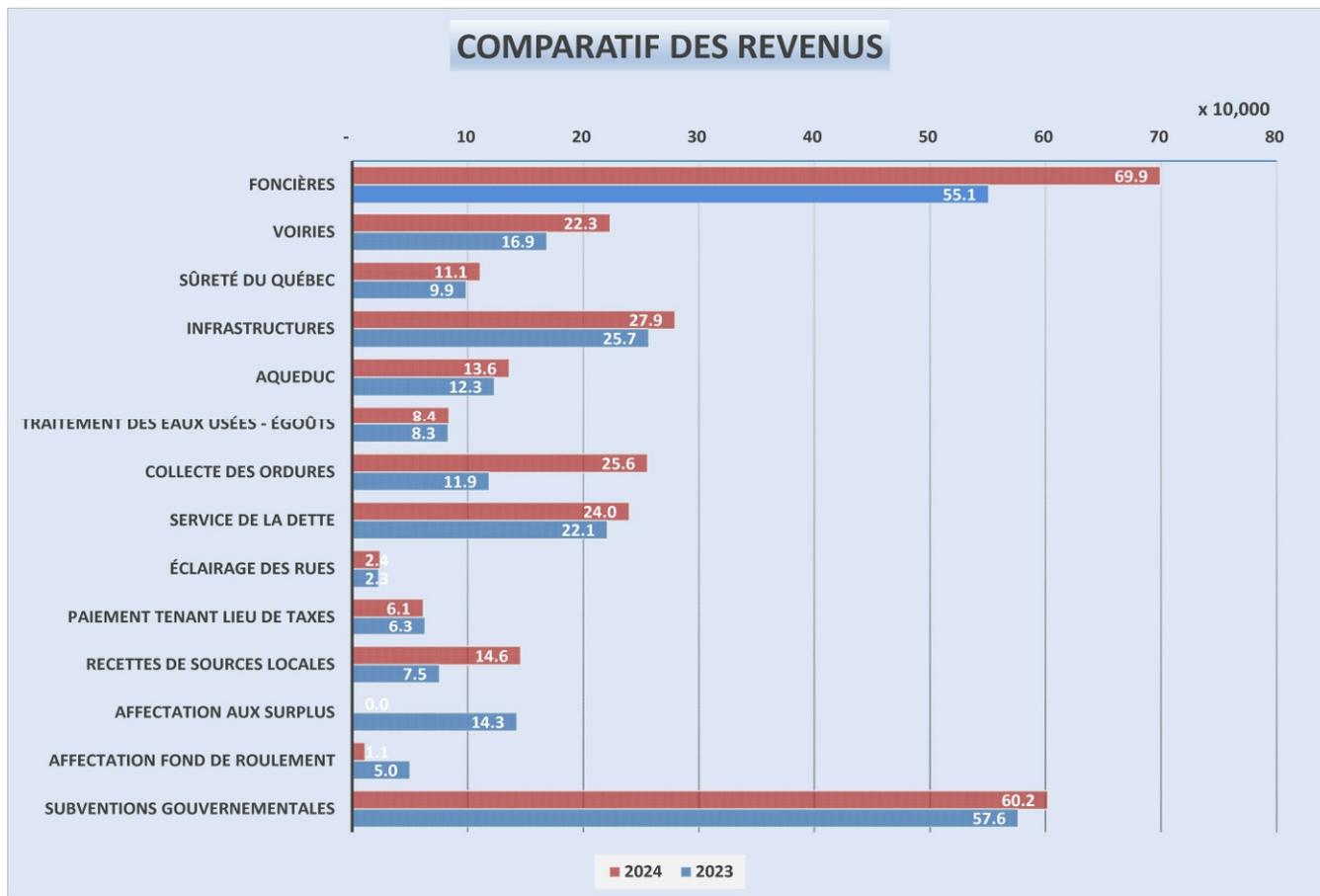
AFFAIRES MUNICIPALES

Lors de la séance du conseil tenue le 10 janvier 2024, les sujets suivants ont été abordés :

- Adoption du règlement fixant les taux de taxes de l'année 2024.
- Paiement d'une facture de 50 589\$ présentée par l'entreprise MGEP pour les travaux supplémentaires liés aux travaux de réfection du ponceau du chemin des Petites Forges. Le coût total de remplacement du ponceau se chiffre à 438 490\$ avant taxes.
- Appui du conseil pour l'obtention d'une subvention de 3800\$ afin de soutenir le service de premiers répondants.
- Approbation du budget des loisirs pour 2024. Les prévisions budgétaires indiquent une somme disponible de 12 806.61\$.
- Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale prévue le 13 mars 2024.
- Adoption par le conseil d'une résolution rejetant la demande de la forestière SOLIFOR dont le plan de coupes au rang St-Pierre Nord enfreint la réglementation.

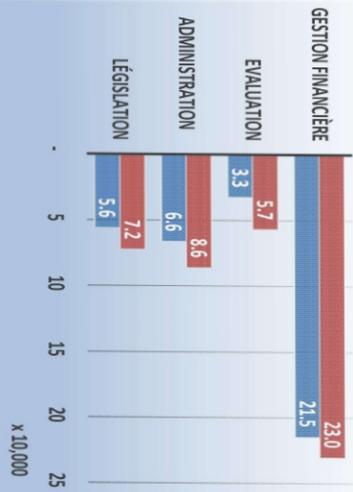
Prendre note que l'ordre du jour des séances du conseil apparaît les jours précédant au site internet de la municipalité et que vous y trouverez également les procès-verbaux des délibérations passées. Les séances se tiennent le deuxième mardi du mois à 19:30 hre à la salle municipale située au 1060 Saint-Pierre.

Votre conseil : Yvan Bordeleau, Helene Gilbert, Michel Tremblay, Diane Jacob, Véronique Doucet, Isabelle Clément.

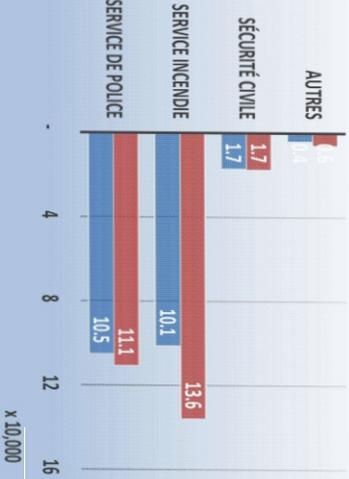


	2023	Budget 2024	
DEPENSES			
ADMINISTRATION GENERALE			
Législation	56,073	72,320	29.0%
Administration	66,277	86,267	30.2%
Evaluation	32,521	56,798	74.7%
Gestion financière	214,733	230,384	7.3%
SECURITE PUBLIQUE			
Service de police	105,165	110,630	5.2%
Service Incendie	101,325	135,926	34.1%
Sécurité civile	17,067	17,445	2.2%
Autres	4,000	6,000	50.0%
RESEAU ROUTIER			
Voirie Locale	183,738	223,041	21.4%
Déneigement	162,833	247,000	51.7%
Éclairage des rues	23,000	24,000	4.3%
Autres	6,477	7,727	19.3%
HYGIENE DU MILIEU			
Aqueduc	106,123	105,502	-0.6%
Traitement des eaux usées - égoûts	90,687	142,784	57.4%
Collecte des ordures	161,556	275,533	70.5%
Site de récupération	6,105	5,775	-5.4%
Autres	4,000	4,000	0.0%
LOISIRS ET CULTURE			
Loisirs	49,966	99,961	100.1%
Bibliothèque	15,225	15,932	4.6%
URBANISME ET ZONAGE			
Urbanisme	72,202	86,213	19.4%
Développement	42,790	46,826	9.4%
LOGEMENT SOCIAL			
	1,760	2,466	40.1%
IMMOBILISATIONS			
	17,000	9,000	
FINANCEMENT			
	1,009,826	859,453	-14.9%
TOTAL DES DEPENSES			
	2,550,449	2,870,983	12.6%
REVENUS			
TAXES			
Foncières	550,738	699,442	27.0%
Voiries	168,519	223,041	32.4%
Sûreté du Québec	98,665	110,630	12.1%
Infrastructures	256,658	279,376	8.9%
Aqueduc	123,123	135,702	10.2%
Traitement des eaux usées - égoûts	82,988	83,576	0.7%
Collecte des ordures	118,527	255,620	115.7%
Service de la dette	220,852	239,716	8.5%
Éclairage des rues	23,000	24,000	4.3%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES			
	63,018	61,314	-2.7%
RECETTES DE SOURCES LOCALES			
	75,430	145,750	93.2%
AFFECTATION AUX SURPLUS			
	142,507	-	
AFFECTATION FOND DE ROULEMENT			
	50,000	11,000	
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES			
	576,424	601,816	4.4%
	2,550,449	2,870,983	

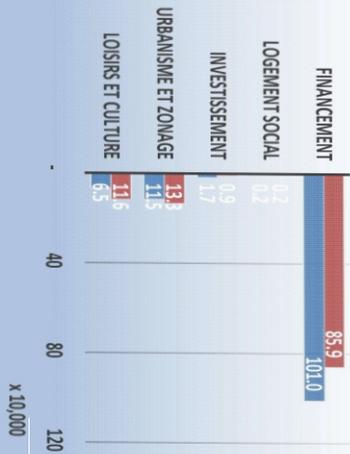
ADMINISTRATION GENERALE



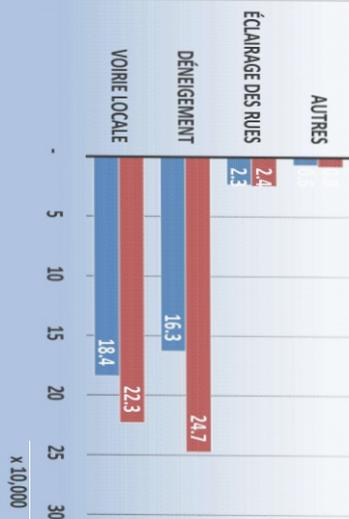
SECURITE PUBLIQUE



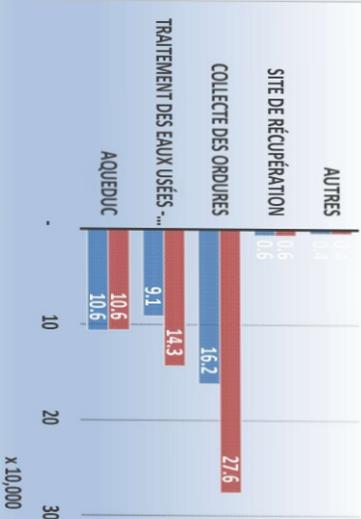
AUTRES



RÉSEAU ROUTIER



HYGIENE DU MILIEU



TARIFICATION			
	2023	2024	
LUMIÈRES DE RUES	46.24	45.28	-2.1%
ORDURES MÉNAGÈRES			
Commerces	441.61	444.39	0.6%
Logements	220.80	222.20	0.6%
Fermes	662.41	666.59	0.6%
Chalets	110.40	111.10	0.6%
EGOUT-VILLAGE	227.76	198.45	-12.9%
ÉGOUT - SECTEUR LAC			
Logements	108.67	153.45	41.2%
Service de la dette	975.68	1006.12	3.1%
EAU-VILLAGE ET LAC			
Rendez-vous familial	1937.65	1803.82	-6.9%
Logements	149.05	138.76	-6.9%
Chalets	74.53	69.38	-6.9%
Commerces	298.10	277.52	-6.9%
Fermes	447.15	416.28	-6.9%
Service de la dette	66.04	66.21	0.3%
EAU-RANG SUD			
Résidences	211.54	192.31	-9.1%
Fermes	634.62	576.92	-9.1%
Service de la dette			
Résidences	128.85	192.31	49.3%
Fermes	386.54	576.92	49.3%
VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES			
Chalets	82.50	85.00	3.0%
Résidences	165.00	170.00	3.0%
CALCUL DE LA TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
	¢	¢	
Taxe foncière	0.4490	0.5292	
Voirie locale	0.1783	0.1688	
Sûreté du Québec	0.0796	0.0837	
Station de pompage	0.0094	0.0087	
Place Durocher	-	0.0112	
Rang St-Pierre	0.1298	0.1434	
Amélioration locale	-	-	
Amélioration locale Lac	0.0347	0.0345	
Loisirs	0.0112	0.0135	

HÉROUXVILLE



Offre d'emploi

Animateur(trice) de camp de jour

Comité des loisirs de Hérouxville



Nous recrutons !

Description des tâches :

- Organiser et animer adéquatement des activités de tous genres pour le groupe d'âge;
- Être responsable de la sécurité et du bien-être de son groupe d'enfants;
- Faire respecter les règlements et procédures en vigueur;
- Assurer la propreté des lieux;
- Communiquer et effectuer un suivi avec les parents régulièrement;
- S'engager à réussir la formation DAFA et les cours de premiers soins.

Conditions d'emploi :

- 40 heures par semaine;
- Durant 8 semaines, du 25 juin au 16 août 2024.



Si tu as envie d'une expérience valorisante, enrichissante et ludique ?

Postule dès maintenant en envoyant ton CV au loisirs.her@regionmekinac.com

PASTORALE HÉROUXVILLE

Horaire des messes

Le samedi	19hrs	Sacristie de l'église
Le mercredi	16hrs	Sacristie de l'église

Fête de la vie consacrée

En l'honneur de la fête de la vie consacrée qui se tiendra le 2 février, je tiens à exprimer ma gratitude envers nos deux prêtres pour leur dévouement. Paul-Émile Landry, ordonné en 1962 et prêtre de notre paroisse depuis 1996, ainsi que Jean-Claude Hould, ordonné à St-Tite en 2004, servant notre paroisse depuis 2023. N'oublions pas non plus notre cher Abbé Maurice Cossette, qui a également consacré de nombreuses années à notre communauté.

Notre municipalité a eu le privilège d'accueillir les Filles de Jésus qui, pendant de nombreuses années, se sont dévouées au service du Domaine Tavibois, et qui sont aujourd'hui en retraite à Trois-Rivières. Parmi elles, Sœur Angèle Massé, a assumé la responsabilité de la pastorale et de la catéchèse pendant de nombreuses années. Elle réside actuellement à Nicolet.

Séries de témoignages

Le samedi 24 février à 18h (juste avant la messe), Rachel Gauvin de St-Séverin et Levi Roland de Hérouxville nous transporteront au Portugal, où ils ont participé aux Journées Mondiales de la Jeunesse. Levi partagera également brièvement son expérience de voyage en Europe, visitant plusieurs lieux saints. Après leur témoignage, une courte période de questions suivra avant la messe, et ils seront disponibles après la messe pour ceux qui désirent en discuter davantage.

Le dimanche 17 mars à 13h30, Serge Gagnon et sa fille Isabelle partageront leur pèlerinage de 10 jours effectué cet été, marchant de Notre-Dame-du-Cap jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Si vous êtes intéressés à partager vos propres expériences, veuillez contacter Nicole Roland au 418-366-3112.

Sacrement de la Confirmation

La célébration du sacrement de la Confirmation aura lieu le vendredi 17 mai dans l'église de Hérouxville. La première rencontre pour les jeunes déjà inscrits se tiendra le lundi 5 février à 18h30 dans la sacristie. Il n'est pas trop tard si vous désirez inscrire votre jeune. Veuillez contacter le 418-365-6594 pour obtenir davantage d'informations.



Climatisation Hudon
RBQ: 5829-1238-01

- Climatisation
- Chauffage
- Ventilation

Alexandre Hudon
819-531-0175
climatisation.hudon@outlook.com

Soirées cinéma - La Série renommée « L'Élu »

Notée 4.3 sur 5 par Allociné, The Chosen est maintenant à sa 4e saison. Différente des autres récits de la vie de Jésus, elle raconte les évangiles de la Bible selon la perspective des apôtres et des personnes qui l'ont cotoyé. Le réalisateur Dallas Jenkins souhaite représenter l'histoire de Jésus en restant fidèle aux écritures de la Bible. M. Jenkins n'est pas affilié à de grands producteurs d'Hollywood qui pourraient demander des changements dans le script. Le financement de cette production est principalement participatif, c'est-à-dire par des dons. Angle Studios, une fondation à but non lucratif pour des films chrétiens, apporte également son aide en utilisant les dons et les profits des ventes de produits promotionnels pour traduire "The Chosen" dans plusieurs langues et le rendre disponible dans un maximum de pays sur des plateformes gratuites. "The Chosen" a récemment remporté le prix Epiphany du film le plus inspirant, en plus de recevoir deux nominations pour les Movieguide Awards 2023.

<https://www.deseret.com/entertainment/2023/2/27/23617171/the-chosen-season-3>

Nous vous attendons le lundi 26 février à 18h30 dans la sacristie pour visionner le premier épisode intitulé "Je t'ai appelé par ton nom", où deux frères luttent contre leurs dettes fiscales envers Rome tandis qu'une femme du Quartier Rouge lutte avec ses démons. M. le Curé sera présent pour animer une brève discussion après pour ceux qui désirent rester. Des breuvages et des grignotines seront disponibles, ou vous pouvez apporter les vôtres.

Événements

Désormais, vous avez la possibilité de louer l'église pour vos événements ! Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez laisser un message au secrétariat au 418-365-6400. Nous vous rappellerons afin de vous fournir toutes les informations nécessaires.

Nicole Guthrie





location de chalets
salles de réception
journées plein air

14, CHEMIN DOMAINE TAVIBOIS
HÉROUXVILLE (QC) G0X 1J0

418-365-6913 www.tavibois.com

Bibliothèque Municipale de Hérouxville

La Source nouveautés de Février

En février, venez trouver votre coup de cœur de lecture
à votre bibliothèque municipale!

Saviez-vous que nous avons 20 titres de revues?
Pour tous les goûts et intérêts, **une belle façon d'économiser\$;**

Pour tous	Bel Âge Gabrielle Les Affaires Plus Protégez-vous Véro
Pour ceux qui aiment cuisiner	Je Cuisine Magazine-515 Plaisir au menu avec Caty Ricardo
Pour les jeunes	Cool Curium Mes premiers J'aime Lire Les Débrouillards
Pour les passionnées et sportifs	Je Décore Je Jardine Kmag Les idées de ma maison Passion Motoneige Québec Oiseaux Planète QUAD

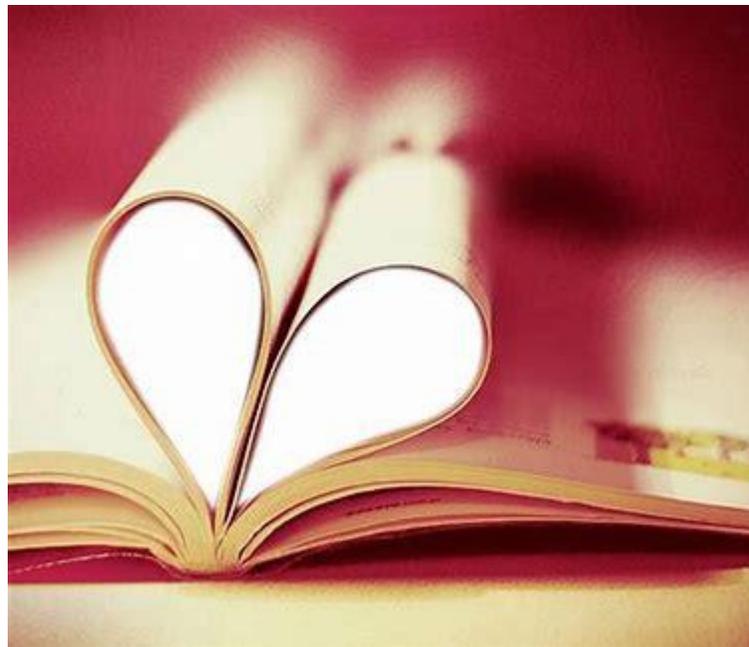
Horaire mardi de 13h à 15h et mercredi de 17h30 à 19h30

Activité de St-Valentin pour les jeunes
d'âge primaire dès 4 ans!

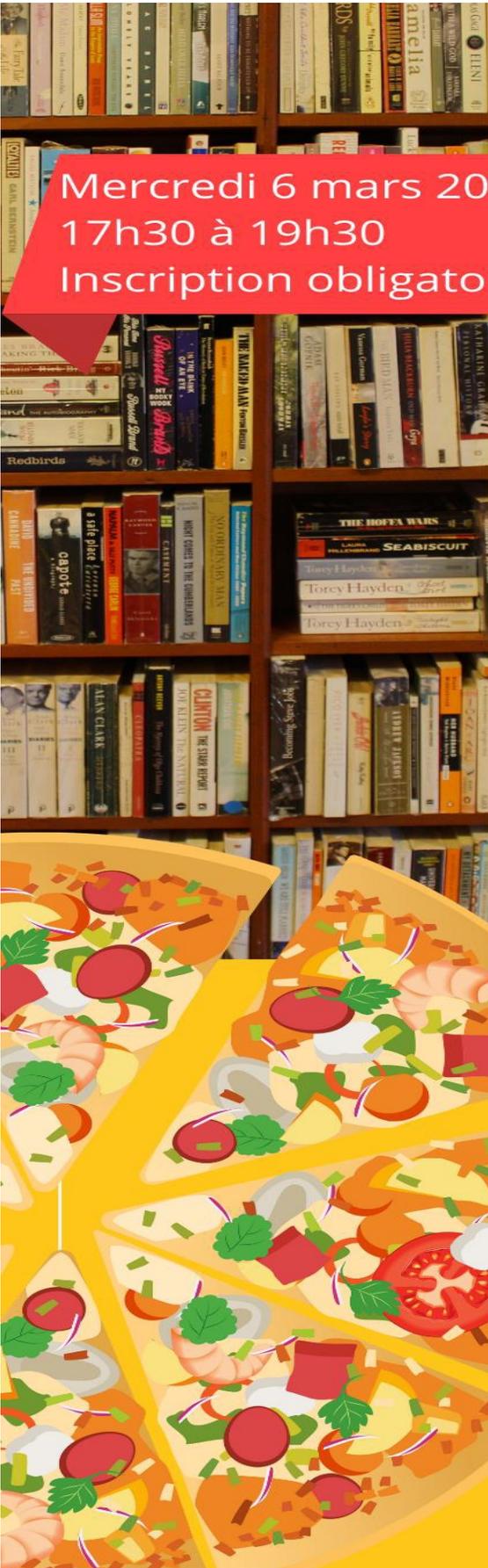
Bingo Livres

Samedi 10 février à 10h

Inscriptions au 418-365-7337



Veillez prendre note que la bibliothèque
sera ouverte pour l'occasion de 10h à 12h



Mercredi 6 mars 2024
17h30 à 19h30
Inscription obligatoire

Bibliothèque Hérouxville PIZZA GRATUITE POUR ADOS



Tu as entre 12 et 17 ans et tu aimerais avoir un endroit où partager tes passions et tes intérêts avec tes amis?

Nous sommes à créer un espace pour les ados à ta biblio municipale!

Viens nous dire ce que TOI tu aimerais y faire et dans quel décor!

**On en jase autour d'une pizza!!!
Oui oui et c'est gratuit!**

**Inscription obligatoire au
418-365-7337 ou sur notre page
Facebook
Tu dois habiter Hérouxville**



CONSULTATION CITOYENNE

La municipalité de Hérouxville souhaite obtenir votre avis en amont d'un projet de modification de la réglementation, **visant à autoriser la construction de multi logements dans le secteur de la rue Berthiaume.**

Venez en apprendre plus sur le projet et partager vos idées! Votre avis est important pour le développement de la Municipalité!

QUAND: LE 20 FÉVRIER 2024, À 19H00
OÙ: SALLE MUNICIPALE,
AU 1060 RANG ST-PIERRE À HÉROUXVILLE

Impossible de vous déplacer? Vous pouvez aussi nous transmettre vos commentaires ou questions par courriel d'ici le 19 février 2024 à l'adresse suivante: **inspecteur.her@regionmekinac.com**

Pourquoi une consultation citoyenne?

La Municipalité de Hérouxville souhaite favoriser la transparence par la mise en place de divers processus de consultation et d'information dans le but de permettre à la population de s'informer et de s'exprimer davantage, en dehors du cadre électoral, sur des projets, des politiques et des interventions susceptibles de modeler le milieu de vie.

Modification réglementaire prévue

Pour aller de l'avant avec le projet, en plus des démarches auprès du ministère de l'environnement (obligation du promoteur afin de prolonger les services d'égouts et d'aqueduc) la réglementation d'urbanisme devra être rectifiée, notamment pour modifier le type de construction résidentielle autorisé.

Ce projet, s'il va de l'avant, contiendra des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



PETITES ANNONCES

Vous avez besoin d'aller loin, vous faire conduire à l'aéroport? vous voulez aller voir un parent éloigné? je suis à votre disposition comme accompagnateur/ chauffeur. Je parle couramment l'anglais et je peux aller n'importe où au Canada et aux U.S.A. Vous m'appelez au 418-365-3273, courriel: rene.rocheleau24@gmail.com



INFO ÉQUIPE

Le Communicateur

Est une revue d'informations publiée 12 fois par année par la Municipalité de Hérouxville.

Coordination et mise en page

Céline Mongrain.

Collaboratrices et collaborateurs

Émile Boucher, Thomas Gallant, Britany Grenier-Cossette, Nicole Guthrie, Julie L'Heureux, Loisirs Hérouxville, Municipalité de Hérouxville, Émile Poudrier-Rompré et Bernard Thompson.

Impression

Céline Mongrain, au bureau municipal publication en 710 copies.

Droits et responsabilités

Toute reproduction du contenu est permise à condition d'en préciser la source. Les articles n'engagent que la responsabilité et l'opinion de leurs auteurs (es). L'équipe se réserve le droit d'abrégé les textes, ainsi que de les publier ou non.

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec, ISSN Canada 1196-748X, premier trimestre, 2024.

Horaire de la patinoire

Mercredi au vendredi :

18 h à 21 h 30

Samedi et dimanche :

13 h à 17 h et de 18 h à 21 h

Prendre note que l'ouverture de la patinoire est conditionnelle aux conditions météorologiques. Vérifiez fréquemment notre page Facebook, et le site web de la municipalité pour prendre connaissance des changements.